

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Vendredi 2019 (05) 10 Mai Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 10 mai 2019 au lieu et à l'heure habituels. Sont présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau	Bertrand Taillefer	
Lucie Vignola	Chantale Perreault	André Lafrenière

Est absent, le conseiller Patrick Gautschi.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

19-099 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-100 3- Adoption du procès-verbal du 12 avril 2019

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2019 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport de correspondance

5.0 Dépôt du rapport financier en date du 30 avril 2019

19-101 6. Adoption des comptes à payer au montant de 42 631.78 \$

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 42 631.78 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

12246	Bell Canada	132.53 \$*
12247	Compo Recycle	33 247.74 \$*
12248	Fonds d'information sur le territoire	24.00 \$*
12249	L'Union-Vie	3 570.96 \$*
12250	Ministre des Finances	47.98 \$*
12251	Ministre du revenu du Québec	61.36 \$*
12252	Receveur général du Canada	1 263.00 \$*
12253	SAAQ	15.95 \$*
12254	Syndicat canadien	519.55 \$*
12255	Alliance Ford	1 103.35 \$
12256	L'Ami du bûcheron	145.52 \$
12257	Roger Arteau	140.30 \$
12258	Atelier usinage St-Donat	166.06 \$
12259	Aude Beauchamp-Bourdeau	1 750.00 \$
12260	Benson	316.78 \$
12261	Boisvert & Chartrand S.E.N.C.	16 901.33 \$
12262	Boiseries MM inc	517.40 \$
12263	Boivin Gauvin inc	2 021.27 \$
12264	Bouger pour réussir inc	1 948.83 \$
12265	Centre Liquidation Raynat inc	264.53 \$
12266	Home Hardware	4 703.37 \$
12267	Centre de services partagés Qc	27.39 \$
12268	Coopsco des Laurentides	37.75 \$
12269	Corporate Express Canada inc	1 035.96 \$
12270	Donatech inc	45.94 \$
12271	Les éditions Yvon Blais	169.05 \$
12272	Eurofins Environex	58.07 \$
12273	Fleettél inc	33.81 \$
12274	La corporation des fleurons du Qc	341.48 \$
12275	Informatique Pierre Forget	333.43 \$
12276	Garage Marcel Lamarche	291.80 \$
12277	Gestion Normand Forget inc	1 184.87 \$
12278	Godon Atelier de carrosserie	887.61 \$
12279	Groupe Ultima inc	204.00 \$
12280	Husky Ltée	137.92 \$
12281	Alimentation Patrice Tellier inc	1 365.04 \$
12282	Journal Altitude 1350	373.69 \$
12283	Remboursement employé	1 289.74 \$
12284	Liquidation 125 plus	360.95 \$
12285	Messer Canada inc	16.91 \$
12286	Municipalité d'Entrelacs	644.59 \$
12287	Patrick Morin	325.47 \$
12288	Pivin et Drapeau inc.	741.59 \$
12289	Produits sanitaires des Plaines	424.76 \$
12290	R.M.Leduc & Cie inc	726.30 \$
12291	Info Page	64.71 \$
12292	Remboursement employé	239.16 \$
12293	Roy et Asselin inc	973.78 \$
12294	S.A.D.C. Matawinie	150.00 \$
12295	Serrurier Michel enr	137.97 \$
12296	Remboursement employé	29.30 \$
12297	Annulé	
12298	ARMVFP de Lanaudière	100.00 \$
12299	CARA	86.23 \$*
12300	Compo Recycle	1 224.99 \$*
12301	Conteneur Recycle inc	1 733.93 \$*
12302	FADOQ	100.00 \$
12303	GDG Environnement	69 500.23 \$*
12304	La Griffes SGB	154.32 \$
12305	Rogers	86.76 \$*
12306	Excavation F. Pigeon	7 789.16 \$*
12307	Jobert inc	32 791.33 \$*

Total des incompressibles : 152 095.70 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

19-102 7.1 Règlement sur le contrôle du lac Ouareau contre les espèces exotiques envahissantes [n/d R 181-3]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

Que le conseil municipal adopte le règlement 181-3 intitulé "Contrôle du lac Ouareau contre les espèces exotiques envahissantes" sans modification.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2019-05 Avis de Motion – Règlement relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire [n/d R 175-5]

Monsieur le conseiller, Bertrand Taillefer, donne avis de motion voulant qu'il y ait dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Le conseil adoptera le règlement lors d'une séance ultérieure.

Une dispense de lecture est demandée. Une copie du projet de règlement est déposée.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

19-103 8.1 Comités de la municipalité - conseillers responsables [n/d 102-111]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la liste des responsabilités avec les changements telle que déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-104 8.2 Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière [n/d 114-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de devenir membre de l'agence en désignant Martine Bélanger pour représenter la municipalité. Le coût de la cotisation annuelle est de 100\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-105 8.3 Réclamation [n/d 106-105]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la directrice générale à transmettre la réclamation de Mme Sylvie Théoret à Jobert inc., à l'entrepreneur en déneigement, concernant l'incident avec sa voiture survenu sur le chemin Notre-Dame-de-la-Merci le 4 avril 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-106 8.4 Employés - Poste de journalier-chauffeur-opérateur saisonnier [n/d 302-100]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci engage Monsieur Claude Chartrand pour combler le poste de journalier-chauffeur-opérateur saisonnier dès l'obtention de sa classe 3 prévue pour le 31 mai et selon les conditions de la convention collective.

Advenant que M. Chartrand n'obtient pas sa classe 3 en date du 31 mai, la municipalité procédera à l'engagement de M. Richard Martel en date du 3 juin 2019 selon les conditions de la convention collective.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-107 8.5 Salle communautaire - Manoir de la rivière Dufresne [n/d 401-111 et 401-112]

Soumissions reçues :

- Navada	10 960.00 \$ + taxes APD-16	inst. sem. du 20 mai
- CR Bessette	9 948.12 \$ + taxes marque Elios	int. 17-18 juin
- CR Bessette	18 929.20 \$ + taxes marque Fujitsu	inst. 17-18 juin
- JP Service	15 200.00 \$ + taxes marque Wabban	inst. sem. du 20 mai
- TM Réfrigération	17 200.00 \$ + taxes marque Gree	inst. entre le 3-14 juin

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que suite aux soumissions reçues, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la soumission de Navada, au montant de 10 960.00 \$ + taxes avec installation dans la semaine du 20 mai 2019.

Le coût des travaux sont couverts par la subvention de Nouveaux Horizons pour les aînés.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

19-108 9.2 Programme d'aide financière- volet 2, acquisition [n/d 208-140]

La mairesse ayant utilisée son droit de véto sur la résolution 19-092 suite à des informations rendant non-conforme l'octroi de la soumission, nous redéposons la demande pour prendre position à nouveau.

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la directrice générale à procéder à une nouvelle appel d'offre pour l'acquisition d'une

génératrice industrielle pour le centre de coordination des mesures d'urgence de la municipalité répondant aux besoins.

La présente résolution annule la résolution 19-092.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

19-109 10.2 Jobert - Rapport du directeur des travaux publics [n/d 401-111 2017-2020]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement final auprès de Jobert inc., suite à l'opération de nivellement terminée et au rapport de M. Dany Lefrançois, directeur des travaux publics.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-110 10.3 TECQ 2014-2018 [n/d 885-2014-2018]

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

19-111 11.2 CARA [n/d 114-100]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'inscription des membres du conseil au colloque "Citoyens EAU cœur de l'action ... pour faire la différence!", qui aura lieu le 7 juin 2019 au Club de golf Montcalm à St-Liguori. Le coût du billet par personne est de 28.74\$ taxes incluses.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

19-112 13.2 Membre du comité consultatif d'urbanisme- démission [n/d 102-111]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que suite à la réception de la démission de M. Gilles Pelletier, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde un vote de remerciement auprès de M. Pelletier qui s'est impliqué de nombreuses années au comité consultatif d'urbanisme.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

14.1 Rapport de la mairesse

19-113 14-2 FADOQ - Souper fin de saison 2018-2019 [n/d 114-500]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde un montant de 100 \$ à l'occasion du souper de fin des activités de la saison 2018-2019 de la FADOQ qui aura lieu le 30 mai 2019.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

19-114 15.2 Bibliothèque – Tente à lire [n/d 801-140]

Il est proposé la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'acquisition d'une tente à lire ainsi que son équipement pour un coût estimé à 1 000 \$ et autorise le versement d'un dépôt pour la confection de la bannière. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les arts et la culture

Varia

19-115 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19-101, 19-104, 19-106, 19-107, 19-109, 19-111, 19-113, 19-114 .

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

16 personnes

Fin de la session 20h28

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale